

Pouls des places d'apprentissage en Suisse: Le télétravail et les cas de quarantaine sont des défis pour les entreprises formatrices

Zurich, le 3 février 2022. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de COVID-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats de la dernière vague de l'enquête, en janvier 2022, présentent une image mitigée. Malgré la nouvelle augmentation du travail à domicile, les apprenti-es de la plupart des catégories professionnelles peuvent encore, en grande majorité, travailler normalement dans leur entreprise (avec des mesures de protection). Toutefois, les entreprises formatrices ressentent également la forte augmentation du nombre de quarantaines et l'attribution des places d'apprentissage pour l'été 2022 est moins avancée que l'année dernière à la même période.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de janvier 2022

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprenti-es actuel-les et futur-es en Suisse. Les derniers résultats montrent la situation des apprenti-es telle qu'elle a été relevée dans le sondage de janvier et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie, en particulier avec celle du mois précédent et de l'année dernière.

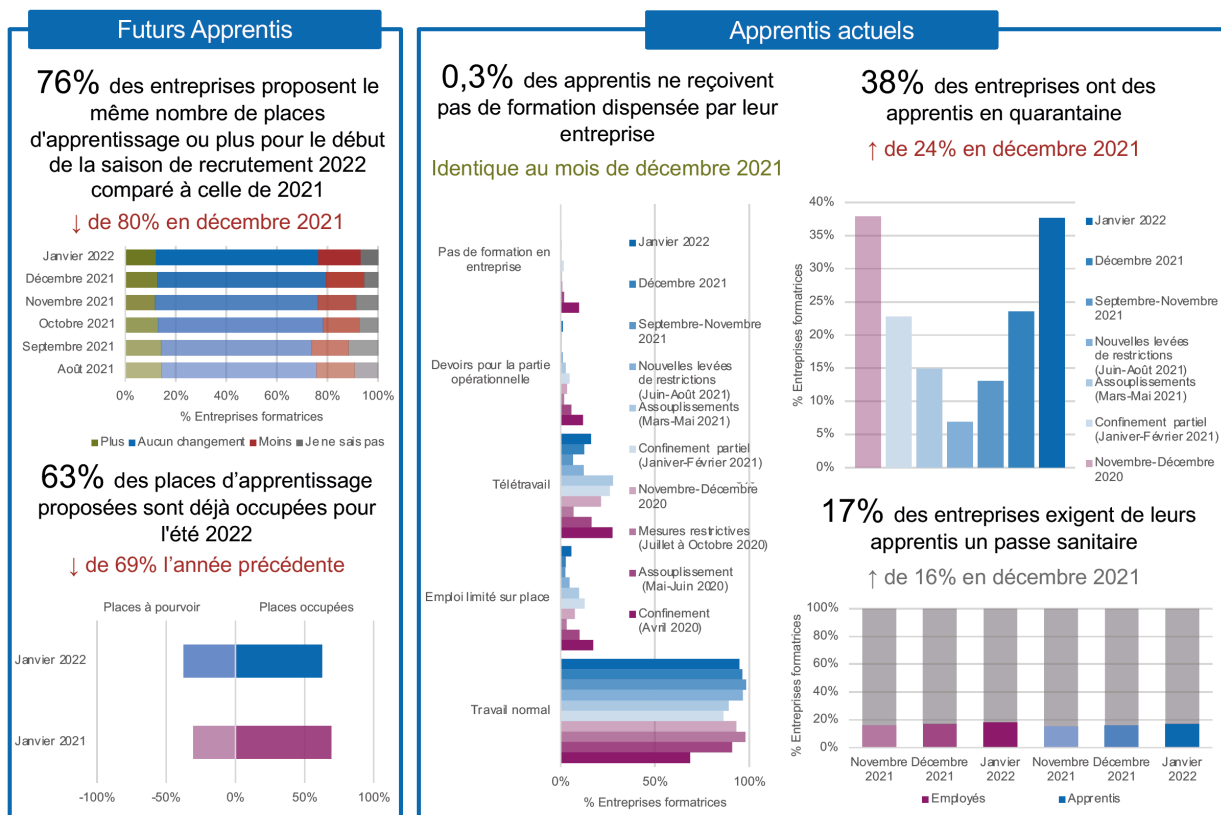


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en janvier 2022.

En janvier 2022, ces grandes lignes présentent les résultats sélectionnés relatifs aux deux groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futurs apprenti-es) et les jeunes en apprentissage

(apprenti-es actuel-les) – ainsi que la manière dont la pandémie de COVID-19 influence leur situation. En **janvier 2022**, nous observons les évolutions suivantes par rapport au mois précédent et à l’année d’avant:

- Les **futur-es apprenti-es** sont les jeunes qui vont débiter leur apprentissage en été 2022. Ils se trouvent en plein processus de recrutement, qui débute environ un an avant le début de l’apprentissage en Suisse alémanique et un peu plus tard, au printemps, en Suisse romande. A cet égard, 76% (80% en décembre) des entreprises ont indiqué en janvier 2022 qu’elles offraient autant ou plus de places d’apprentissage pour l’été prochain que pour l’été dernier. Elles sont 12% (13% en décembre) à en proposer davantage et 64% (67% en décembre) à en offrir autant qu’en 2021. En outre, 17% (15% en décembre) proposent moins de places que l’année précédente. 7% (5% en décembre) des entreprises ont indiqué ne pas encore savoir à quoi ressemblera leur offre de places d’apprentissage en été.

Avec le sondage de janvier, la part des places d’apprentissage encore vacantes ou déjà occupées pour le début des formations en 2022 a été relevée pour la première fois. Selon les entreprises, en janvier, 63% des places proposées pour l’été 2022 étaient déjà occupées, tandis que 37% étaient encore vacantes. Il y a un an, le pourcentage de postes pourvus était alors un peu plus élevé: en janvier 2021, 69% des places d’apprentissage proposées par les entreprises étaient occupées et 31% étaient encore vacantes.

Une comparaison des différentes catégories professionnelles montre que les domaines «Informatique» (79%), «Economie, administration, tourisme» (76%) et «Planification, construction» (71%) présentent les pourcentages les plus élevés de places d’apprentissage déjà occupées en janvier 2022. Par contre, dans certaines autres, moins de la moitié des places d’apprentissage ont été occupées, les pourcentages les plus faibles étant enregistrés dans «Restauration, hôtellerie» (45%), «Technique du bâtiment» (41%) et «Construction» (32%).

- En raison de l’impact de la pandémie, les activités **des apprenti-es en cours de formation** dans l’entreprise qui les forme sont en partie limitées. Par rapport aux mois précédents, ces jeunes ont dû à nouveau accepter un peu plus de restrictions: la proportion d’apprenti-es travaillant normalement en appliquant les mesures de protection de l’OFSP a légèrement diminué par rapport à décembre 2021 (95%; 96% en décembre), tandis que la part du travail à domicile a augmenté (16%; 12% en décembre). La part des apprenti-es ayant un engagement limité sur place a également augmenté (6%; 3% en décembre). En janvier 2022, 1% (presque zéro en décembre) des apprenti-es a reçu des devoirs pour la partie pratique de leur formation en entreprise et 0,3% (autant qu’en décembre) n’ont pas reçu de formation en entreprise.

Si l’on compare les différentes catégories, on constate à nouveau une proportion relativement faible d’apprenti-es travaillant normalement dans les domaines professionnels «Informatique» (77%), «Planification, construction» (91%), «Economie, administration, tourisme» (92%) et «Restauration, hôtellerie» (92%). La proportion d’apprenti-es travaillant à domicile était en revanche relativement élevée dans les catégories «Informatique» (52%), «Economie, administration, tourisme» (24%) et «Planification, construction» (21%), alors qu’elle est restée à un niveau bas dans les autres domaines professionnels malgré l’obligation de travailler à domicile. Dans le champ professionnel «Restauration, hôtellerie», le recul du travail normal s’est traduit par une augmentation du nombre d’apprenti-es affecté-es à des tâches limitées sur place (9%).

En raison des **mesures de quarantaine** visant à éviter les contaminations, les apprenti-es sont temporairement contraint-es d'interrompre leur formation. La variante Omicron a provoqué en janvier une nouvelle augmentation des absences pour cause de quarantaine dans les entreprises: 38% (24% en décembre) des entreprises ont indiqué qu'elles avaient eu des apprenti-es en quarantaine entre la mi-décembre et fin janvier. Dans une entreprise moyenne, 12% (7% en décembre) des apprenti-es, 4% (1% en décembre) des formatrices et des formateurs et 10% (6% en décembre) des autres membres du personnel étaient en quarantaine. Bien que ces chiffres aient fortement augmenté, l'appréciation des employeurs sur le fait que l'apprentissage est affecté par les mesures de quarantaine obligatoires n'a que légèrement changé et ils le jugent toujours plutôt faible (1,83 sur une échelle de 1 «faible» à 5 «fort» ; 1,73 en décembre).

Dans certaines entreprises, le personnel, apprenti-es compris-es, est tenu de présenter un **certificat COVID**. La proportion d'entreprises formatrices ayant introduit une telle obligation n'a augmenté que de manière minimale depuis le mois de novembre: 18% (17% en décembre) des entreprises ont indiqué qu'elles exigeaient des membres de leur personnel un certificat COVID ou des tests réguliers et 17% (16% en décembre) appliquent cette règle à leurs apprenti-es.

Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de janvier 2022 dans la «Fiche d'information de janvier 2022» en annexe.

Conclusion

Le premier sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de cette année montre que les entreprises ne sont pas encore aussi prêtes qu'il y a un an à recruter des apprenti-es pour le début de l'apprentissage en été 2022. Alors qu'à l'époque, 69% des places d'apprentissage vacantes pour l'été 2021 avaient déjà été pourvues, elles n'étaient que 63% en janvier 2022. Les prochaines enquêtes du «Pouls des places d'apprentissage» montreront si ce processus s'est seulement un peu décalé dans le temps ou si le recrutement d'apprenti-es s'avère plus difficile cette année.

Ce retard dans l'occupation des places d'apprentissage pourrait notamment s'expliquer par le fait que les entreprises formatrices sont actuellement très touchées par les mesures de quarantaine. La proportion d'entreprises ayant eu des apprenti-es en quarantaine entre mi-décembre et fin janvier a atteint un niveau record depuis le début des relevés en novembre 2020. Néanmoins, les entreprises continuent de penser que l'impact des mesures de quarantaine sur leur formation professionnelle est plutôt faible. Il est réjouissant de constater que cette situation n'a que peu évolué au cours des derniers mois, malgré la forte augmentation du nombre d'apprenti-es en quarantaine. De plus, la durée de la quarantaine a été réduite de 10 à 5 jours lors de l'enquête de janvier. Les effets de cette réduction apparaîtront peut-être lors des prochaines enquêtes.

Les entreprises formatrices des catégories «Restauration, hôtellerie», «Education, social» et «Santé» considèrent que la formation professionnelle est la plus touchée par les mesures de quarantaine dans leur secteur. Elles comptaient également la plus grande proportion d'apprenti-es en quarantaine. Dans le même temps, elles appartiennent aux domaines professionnels dans lesquels la plus grande proportion d'entreprises formatrices exige de leur personnel, apprenti-es compris-es, la présentation d'un certificat COVID ou des tests réguliers.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» de janvier 2022

En janvier 2022, **1854 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **15 031 places d'apprentissage** dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,03% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

Informations supplémentaires:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de janvier 2022 est en annexe.
- Le **webinaire du «Pouls des places d'apprentissage»** consacré aux résultats du mois de janvier se déroulera le 10 janvier à 10 h 30.
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: www.lehrstellenpuls.ch

Contact et informations:

- Urs Casty, fondateur et propriétaire de Yousty.ch
- Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
- E-mail: info@lehrstellenpuls.ch

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le **«pouls» de la situation des places d'apprentissage** en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site **«www.lehrstellenPuls.ch»** au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- OdASanté

- ortra intendance suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA